

La lutte contre le feu au cours des siècles

La découverte du feu par nos ancêtres, et sa maîtrise, peuvent être considérées comme une des premières et des plus importantes réussites humaines.

L'homme utilisa le feu pour se protéger du froid, défendre l'entrée de sa grotte aux animaux sauvages, cuire le produit de sa chasse et enfin pour durcir les outils en bois qu'il avait façonnés.

Cependant, s'il savait créer le feu et le domestiquer, tel l'apprenti sorcier, il n'allait pas toujours savoir comment le dominer.

Un des premiers incendiaires connus fut Eros-trate qui, en 356 avant J.-C. met le feu au Temple de Diane à Ephèse, alors considéré comme l'une des sept merveilles du Monde. Des documents de l'époque retracent ce sinistre : « *Les hommes allèrent sur les lieux de l'incendie munis d'amphores pleines d'eau, tandis que les femmes et les vieillards suppliaient Diane d'arrêter le désastre.* »

Le 19 juillet 64, c'est l'incendie de Rome que l'on impute à l'empereur Néron parce qu'il n'aimait pas la ville.

Ce sinistre dura six jours et détruisit dix quartiers sur quatorze, ainsi que la plupart des monuments publics.

Il fut combattu à l'aide de « siphos », sortes de seringues inventées par un disciple d'Archimède et destinées à projeter l'eau sur les flammes, d'échelles, crocs, seaux, balais de chiffons, crampons et éponges ; mais tous ces moyens s'avèrent inutiles et inefficaces devant l'ampleur du feu.

En l'an 803, Charlemagne instaure « le guet », sorte de service de garde assuré la nuit par les bourgeois dont le but est de pré-

venir les fléaux pouvant les menacer (vols, larcins, enlèvements de femmes, violences, et bien sûr les incendies).

Cette prescription tombera dans l'oubli jusqu'en 1254 où le droit de « faire le guet » est rétabli.

Le guet est pris à tour de rôle suivant des fonctions définies ; le guet sur les murailles, destiné à surveiller l'éclosion d'un incendie ; le guet assis, pour le personnel d'intervention et « l'archeguet » qui parcourt les rues pour faire respecter l'ordre.

Au XV^e siècle, les Consuls optent pour une nouvelle organisation de défense contre le feu en faisant appel à des corporations bien spécifiques :

- Les ouvriers du bâtiment dont le rôle le plus efficace est de faire la « part du feu » ;

- Les membres des congrégations religieuses et les hommes du guet ;
- Les « filles de joie » qui, sous la protection du bourreau « maître de haulte justice et des fillettes », doivent porter des « seaux pleins d'eau à icelluy feu », soigner les sauveteurs blessés, se rendre enfin aussi utiles que possible.

Cette pratique d'utiliser les filles de joie pour la lutte contre l'incendie remonte au moyen âge pour certaines régions de France où toutes filles communes doivent porter l'eau et faire leur devoir « à peyne d'en estre pugnyes par main de bourreau, fustigées et bannies hors de ladite cité à jamais ».

Au XVII^e siècle, on voit apparaître des maîtres-chanteurs qui somment les villageois de s'acquitter d'une rançon sous peine de voir leurs biens incendiés. A cette époque, les tribunaux ne sont pas cléments et punissent sévèrement ces forfaits comme en témoigne un arrêt de

l'époque : « *Ce monstre (le condamné) sera conduit sur la place publique, avec un écriteau portant ces mots : incendiaire, sommeur et assassin, pour y faire amende honorable ; être ensuite rompu vif, jeté au feu et réduit en cendres.* »

En 1670, une ordonnance de police enjoint aux maçons, charpentiers et couvreurs de déclarer leur lieu de domicile et celui de leurs compagnons aux commissaires de quartiers afin que ces derniers puissent les requérir en cas de sinistre. Leur intervention est rétribuée par la ville de Paris, mais en cas de refus d'obtempérer aux réquisitions ils sont punis d'une amende de deux cents livres pour la première fois, déchus de la maîtrise pour la seconde et d'une peine plus importante en cas de récidive.

C'est au début du XVII^e siècle que l'on voit apparaître les premières pompes à incendie, notamment en Allemagne et en Hollande. L'abbé Michel de SAINT-MARTIN en fait état dans un livre qu'il publie alors à l'issue d'un voyage en Flandres, mais c'est François DU MOURIEZ DU PÉRIER qui, effectuant le même voyage avec la troupe de MOLIERE, aura l'idée d'en parler au roi qui se montrera convaincu après une démonstration d'une de ces pompes. Aussi, le 12 octobre 1699, Louis XIV accorde-t-il à DU MOURIEZ DU PÉRIER privilège exclusif « *pour faire construire et fabriquer une pompe propre éteindre le feu...* ».

Le 10 mars 1712, un arrêt du Conseil d'Etat ordonne que DU PÉRIER sera tenu de fournir dix-sept nouvelles pompes qui, avec les treize anciennes, formeront un total de trente, placées sous les ordres du Lieutenant Général de police. Soixante gardiens sont chargés « de les servir et de les faire jouer... ».

Ainsi est créé le premier corps de « gardes-pompes ».

Par ordonnance du 11 mars 1733, Louis XIV prescrit la gratuité des secours en cas d'incendie.

La France s'équipe peu à peu de ces nouvelles pompes ; mais parallèlement à cette vulgarisation très lente, les villes établissent des ordonnances définissant les précautions à prendre pour éviter la naissance et la propagation des incendies (ramonage des fours, règles de construction des cheminées et des toitures avec prohibition de la paille et l'utilisation des tuiles...).

En 1781 apparaissent les premières pompes à vapeur qui sont accueillies favorablement par le public car il s'agit là d'un progrès important puisque tout en permettant d'envoyer l'eau plus loin, à pression constante, la machine supprimait la fatigue des servants.

L'incendie de l'ambassade d'Autriche à Paris le 1^{er} juillet 1810 revêt une grande importance dans l'histoire de la lutte contre le feu.

Au cours d'une réception donnée ce jour-là par le comte SCHWARZENBERG, ambassadeur d'Autriche en France, à l'occasion du mariage de l'empereur NAPOLEON avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, un incendie éclate dans la salle de bal construite en bois et décorée de toiles, gazes, mousselines et papiers.

Parmi les mille deux cents invités, il y aura plusieurs blessés et la princesse Pauline y trouvera la mort.

Ce sinistre entraînera immédiatement la destitution du sieur LE DOUX, Commandant en Chef des

Sapeurs-Pompiers qui, ce jour-là, était à la campagne et n'avait prévu aucun Officier pour cette fête.

Après l'enquête ordonnée par l'empereur, de nouveaux griefs sont reprochés aux Pompiers notamment leur manque d'instruction technique, le mauvais entretien des

pompes, l'incapacité de leurs Chefs, trop âgés et peu déterminés.

Un an plus tard, par décret impérial du 18 septembre 1811, une organisation militaire est créée sous le nom de Bataillon des Sapeurs-Pompiers de Paris. Il a pour vocation la prévention et la lutte

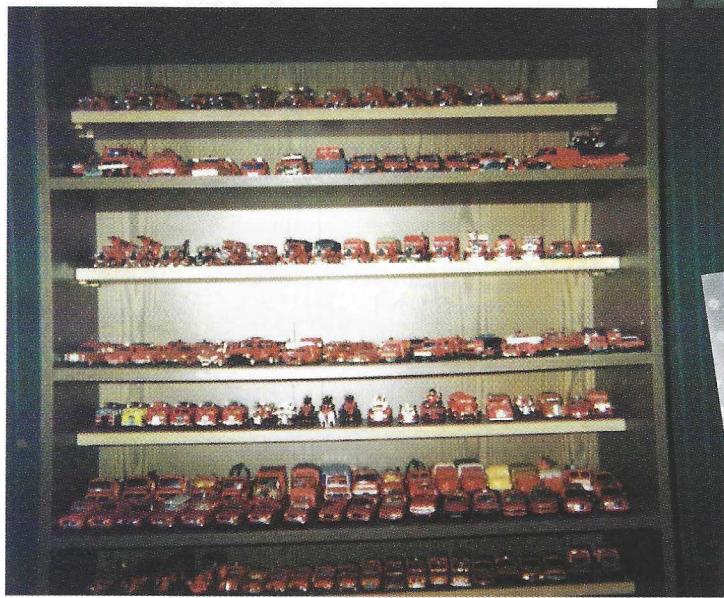
contre les incendies, mais aussi des missions de police d'où la dotation de certaines escouades en fusils avec baïonnettes.

Egalement l'appellation de «garde» est remplacée par celle de «Sapeur» en raison de la spécificité du matériel mis à leur disposition.

Pendant le même temps, de nombreuses communes assurent leur propre défense contre l'incendie soit en créant un corps communal payé et entretenu par la commune, soit composé de volontaires appartenant à la Garde nationale mais dispensés du service actif en raison du service rendu et des risques encourus.

Le coin des collectionneurs

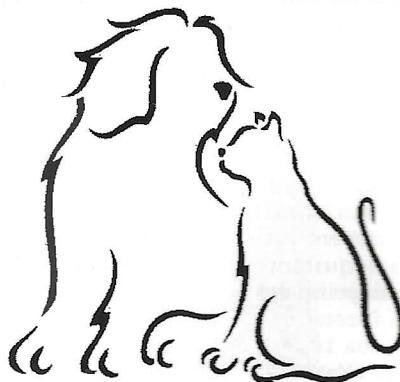
Voitures de Pompiers "miniatures"
Collection Franck DREGE
et Pascal BENCE (720 modèles)



SPILLERS
FOODS

Dans vos magasins,

sous les marques :



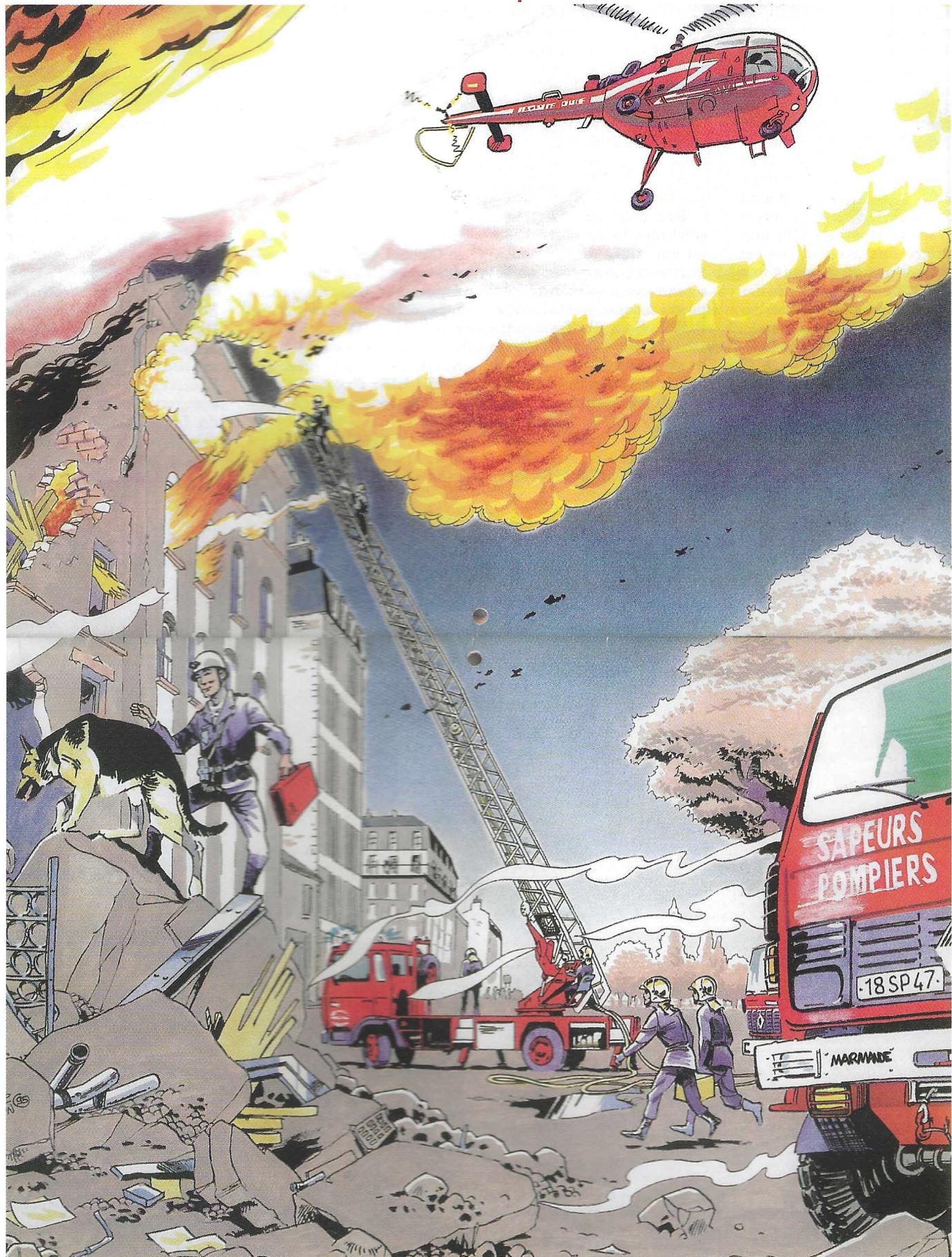
Bill, Bon chien, Bully,
Les Complices,
Jimy Dog, Jimy Cat,
Gibus,
Régal, Sanga,
Nousha,

et bien d'autres...

ALIMENTS POUR CHIENS & CHATS - TÉL. 05 53 96 33 75

Vie des Corps

Centre de Secours Principal de Marmande



Victime du devoir

Nous avons appris avec tristesse le décès du Lieutenant Volontaire Bernard ANGLADE, du Centre de Secours Principal de Marmande (Lot-et-Garonne), mort le 18 mars 1995, des suites d'un accident survenu en service commandé le 10 mars 1995.

Alors qu'il participe le 10 mars à un entraînement départemental de plongée qui a pour but la nage en eau vive avec franchissement de chaussée, le Lieutenant ANGLADE, après avoir franchi l'obstacle une première fois avec succès est aspiré par les remous lors du 2^e passage. Malgré les soins prodigués immédiatement par ses collègues, il est transporté au C.H. d'Agen où il décèdera le 18 mars 1995.

Agé de 55 ans, le Lieutenant ANGLADE était marié et père d'un enfant, Florent, âgé de 28 ans.



**Commandant
Marcel DUCHENE
Chef du Corps
de Marmande**

Feux de quartier...

Citation à l'Ordre de la Nation

14.07.1995 - J.O. «Lois et Décrets» - n° 163
Le Premier Ministre,
Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur,
cite à l'ordre de la Nation :
Le Lieutenant des Sapeurs-Pompiers Volontaires Bernard ANGLADE, du Centre de Secours Principal de Marmande (Lot-et-Garonne), d'un dévouement exemplaire et d'une grande conscience professionnelle, mort dans l'accomplissement de sa mission.

Fait à Paris, le 12 juillet 1995

Le Ministre de l'Intérieur
Jean-Louis DEBRÉ

par le Premier Ministre
Alain JUPPÉ

Ses obsèques ont été célébrées le 21 mars 1995 au cimetière de Granon à Marmande en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. LINFORT, Sous-Prefet représentant M. le Préfet de Lot-et-Garonne ; Gérard GOUZES, Maire de Marmande, Conseiller Général ; TOURON, Conseiller Général, représentant M. le Président du Conseil Général ; RICHARD,

Député ; le Lieutenant-Colonel DUFUST, DDSIS ; le Colonel VERGER, Président de l'Union Régionale Aquitaine-Limousin, représentant le Président de la FNSPF ; le Colonel COLIN, Chef du CIRCOSEC Sud-Ouest ; le Lieutenant CAZALIS, Président de l'Union Départementale.

La Médaille d'Or du mérite fédéral et la médaille d'honneur des



Lieutenant Bernard ANGLADE

Sapeurs-Pompiers avec rosette pour services exceptionnels furent remises à titre posthume à notre infortuné camarade, par ailleurs cité à l'ordre de la Nation. La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers et l'Œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers renouvellent à la famille du Lieutenant ANGLADE ainsi qu'à leurs camarades du Lot-et-Garonne, leurs plus sincères condoléances.

*(Extrait de la revue
«Le Sapeur-Pompier»)*



**L'unité feux de forêt,
assure les renforts pour feu de forêts et feu de chaumes.
Elle est prévue pour les renforts de feu
dans les départements limitrophes**





Le champ d'activité ne cesse de s'accroître, de par la formation et leur sang-froid, ils constituent des unités d'élite.

Formés, équipés, les Sapeurs-Pompiers Scaphandriers Professionnels et Volontaires assurent la meilleure couverture du territoire. Ils interviennent dans tous les plans d'eau pour sauvetage, recherche de personnes et d'animaux.

Les plongeurs effectuent également des surveillances lors de manifestations nautiques, lorsque celles-ci sont obligatoires.

L'ÉTAT-MAJOR DU CSP MARMANDE



Le Chef de Corps
Commandant
Marcel DUCHENE



Médecin-Capitaine
Docteur
Dominique GILLET



Médecin-Capitaine
Docteur
Monique PATANCHON



Officier de Garde
Lieutenant
Bernard ANTOINE



Officier de Garde
Lieutenant
René DUBON



Officier de Garde
Adjudant-Chef
Michel SALEILLES



Chef de Garde
Sergent-Chef
Jacques CHOMEAU



Chef de Garde
Sergent-Chef
François BEYNEIX



Chef de Garde
Sergent-Chef
Francis FRANCESCHET



Chef de Garde
Sergent-Chef
Dominique CHASTEAU

Interventions en hausse au Centre de Secours de Monflanquin

L'année 1995 a été marquée par une augmentation sensible des interventions, mais heureusement, sans élément de trop grande importance.

Interventions

VSAB	127
Accidents de la circulation	16
Accidents de sport	11
Accident de travail	1
Accidents agricoles	2
Secours à victimes	97
Incendies	43
Bâtiments	4
Broussailles, bois	20
Véhicules	2
Cheminées	9
Divers	8
Interventions diverses	74
Dégagements		
voie publique	9
Sauvetages animaux	9
Essaims	48
Sans intervention	4
Divers	4

A ces interventions s'ajoutent : 6 séances de recyclage secourisme, 12 manœuvres, 11 permanences pour diverses manifestations.

Formation

Comme toujours en début d'année, les six séances de recyclage concernant le secourisme, les accidents et les secours à personnes ont été assurés par le Médecin-Capitaine E. MEULET et l'Adjudant J. LABROUE, moniteur national de secourisme.

A ces séances, s'ajoutent les manœuvres mensuelles qui permettent à nos Sapeurs-Pompiers de par-



faire leurs connaissances avec les nouveaux matériels d'incendie, de secours et de radio, afin d'améliorer l'efficacité de leurs diverses interventions.

Le Sergent D. DOMINIQUE a obtenu son certificat d'initiation en transmissions après un stage suivi à l'École Départementale au Centre de Secours Principal de Villeneuve-sur-Lot.

Vie du Corps

- Une soirée bien sympathique nous a réunis pour le départ à la retraite de C. FRANKOUAL. Après les remerciements pour ses 24 ans de service et la remise de cadeaux, un repas amical a clôturé la soirée
- Marielle est venue agrandir la famille de Patricia et Hubert GINESTET.

Sports

Toujours présents aux différentes manifestations sportives de Sapeurs-Pom-

piers dans le département, nos représentants se sont distingués.

- Cross Départemental de Lavardac : le Senior : P. MARQUIS 3^e Senior : E. MEULET - Classement par Centre : 1^{er} MONFLANQUIN.
- Trophée des 4 Cantons : Organisé à Monflanquin le 25 mars 1995, et gagné par Monflanquin.
- Finale Départementale du PSSP à Nérac le 8 Avril 1995 : 3^e Senior : P. MARQUIS.

- Finale Régionale du PSSP à Cognac le 20 Mai 1995 : 3^e Senior : P. MARQUIS.

Cela devient peut-être une habitude, mais, cette année encore, P. MARQUIS a dominé le sport au Centre de Secours et après la finale départementale et régionale, il a été le premier Sapeur à porter les couleurs de Monflanquin à la finale nationale qui a lieu à Caen, le 24 juin 1995. BRAVO à lui.



La retraite de C. FRANKOUAL

La journée "Trophées des 4 Cantons"



Historique du Centre de Secours Principal de Fumel

1886 Création de la Société Secours,

Poste de Secours Place de la Mairie - Coût 800 F.

1901 Transformation du poste de secours

Place de l'esplanade, une salle pour le remisage des matériels des Pompiers : Alerte par les musiciens au moyen du clairon.

1908 Réorganisation de la Subdivision des Sapeurs-Pompiers

Effectif maximum 50 hommes (sans compter les musiciens).

1930 Crédit de postes à Condat et Libos.

1933 Nomination d'un médecin pour les soins à titre gracieux.

Matériaux :

- une pompe sur charrette
- une échelle aérienne

1939 Nomination d'un fourrier

Détermination des postes :

- Fontainier
- Chef de conduite du dévoyer
- Attaque

1940 Le Préfet du Lot-et-Garonne donne instruction concernant l'organisation des alertes.

Mise à disposition par la Mairie de deux logements pour les Sapeurs-Pompiers répondant aux appels téléphoniques.

1941 Dotation du matériel motorisé

Ambulance venant d'un surplus militaire pour le transport de personnels et matériels.

ALERTE DES POMPIERS

- Alarme électrique sur le clocher de l'église.
- Signal d'incendie à l'usine
- Sirène

Disparition de l'alerte par clairon

1943 Achat d'une moto-pompe de 60 m³ par la Commune.

1945 Installation d'une tour de séchage sur le mur de la Mairie place de l'Oasis. Vacance horaire :

- Officiers : 20 F.
- Sous-Officiers : 18 F.
- Gradés et Sapeurs : 16 F.

1947 Affectation d'un G.M.C. (retour de la guerre) par la Commune.

1952 Aménagement d'un garage près de la Mairie.

1959 Après l'incendie du 7 mars à Libos : constatation de la vétusté des matériels "incendie".

1960 Achat d'un fourgon pompe tonne par la Commune.

1963 Crédit de la section scaphandriers "Plongeurs".

1966 Dotation d'un camion fourgon "Opel" par la Commune.

1967 Affectation d'une ambulance (Sécurité Sociale).

1968 Affectation d'un camion citerne moyen incendie feux de forêts (45000 ha de forêts) par la Commune.

1970 Achat d'un moteur pour bateau.

1971 Aménagement de l'ancien Abattoir et affectation des locaux pour le Centre de Secours (2, avenue Georges Leygues).

1972 Prise en compte de la conciergerie.

Mise en place de permanences téléphoniques.

Réception des appels 24 heures/24 heures.

1973 Aménagement d'une salle "Foyer".

Affectation d'un VSAB "J7" par la Commune.

1976 Affectation d'une E.P.S.A. 24 m par la Commune.

1977 Le service Départemental d'Incendie et de Secours affecte :

- 1 moto-pompe remorquable
- 1 groupe électrogène
- 1 vide cave

1981 Le vieux G.M.C. est remplacé par un G.M.C. plus fonctionnel acheté par la Commune.

1985 1 camion citerne moyen feux de forêts acheté par la Commune

1 camion citerne lourd affecté par le Service Départemental Incendie, ce véhicule sera remplacé par une C.C.F.L. Mercédès pour des données techniques (franchissement de terrain difficile en forêt).

1988 Affectation d'un véhicule tout terrain (LAND ROVER) par le Service Départemental Incendie.

Ce véhicule sera remplacé en 1991 par un engin du même type (pour des problèmes de moteur).

1989 Un véhicule pour les plongeurs est acheté par la Commune (Master).

1991 Affectation par le Service Départemental d'Incendie d'un fourgon pompe tonne rural.

Le C.C.F.M. Saviem est réformé suite à un accident.

1992 Un C.C.F. léger (504 Dangel) est acheté par la Commune.

1994 1^{er} février, transformation du Centre de Secours en Centre de Secours Principal

1994 15 mai, Nomination du Capitaine LE MORVAN comme Chef de Corps.

1995 - 10 juillet : création du Syndicat Intercommunal du Centre de Secours Principal de Fumel



En haut de gauche à droite : Caporal BRAVO • 1^{re} Classe GOUAZÉ • Sapeur RÉGNIER • Sergeant LEGAL • Sergeant-Chef CÉRA • 1^{re} Classe BERTEN • Sapeur LEJEAU • Caporal GUZZETTA • Sergeant-Chef CAZETTE • Sapeur ARNAUD En bas de gauche à droite : Sergeant-Chef DA COSTA • Sergeant TORO • Caporal ROUSSEL • 1^{re} Classe DELMOULY • Sergeant-Chef BEUVELOT • Lieutenant LUQ-BALENCIE • Lieutenant MALOUIER • M. LAUTIE, Maire de Fumel, Conseiller Général • Capitaine, Chef de Corps LE MORVAN • Sergeant-Chef BUENO • Adjudant-Chef SETZE • Adjudant VAN N'GUYEN • Sapeur TEILLET • 1^{re} Classe GRACIA • Sapeur MUÑOZ • Sapeur VAN N'GUYEN Christophe • Caporal OLIVAN • Caporal-Chef DEBON • Absents : 1^{re} Classe KOWALIK • 1^{re} Classe JEMELGO Bernard • Caporal GUIAVARCH • Sergeant VAZ • Sergeant-Chef LACOMBE • Sapeur JEMELGO Damien • 1^{re} Classe BOURDY • Sapeur MARTINO • Sergeant CHAUDET • Sapeur LUCAS • Caporal-Chef MONGIN

Centre de Secours de Damazan : d'hier à aujourd'hui

Date de création du Corps :
20 novembre 1936

1936 : Clair LAMARQUE, Lieutenant, Chef de Corps
Pierre JACCARD, Secrétaire et Trésorier
Pierre CANTILLAC
Jean DALLIES
Jean ARSEGUET
Eloi DUFFAU
Maurice RIEU
Emile MOLLE
René BUGARET
Albert CAZALIS
Daniel CAZALIS
Manuel GOURGUES
René GIBERT
Emile LAPORTE
René DALLIES
1945 : Paul CONSOLLE
1946 : Roger COURAGNE
Louis DUFFAU
1949 : Roger LABARBE
1953 : René DEFIANAS
1954 : Hervé MARTIN
Franc GARBAYE
1957 : René JACCARD
Paul BAREYRE
1960 : Gilbert CAZALIS
André DESCOMPS
Alcide MALISSANI
1962 : François LAPORTE
1963 : Serge CANTILLAC
1964 : Robert PALMER
Michel BOUDEY
1969 : Jean-Pierre ESPAGNE
Jean-Paul FABRE
Jean-Pierre NADAL
1971 : Jacques CONSOLLE
1973 : Jean-Pierre SUBILS
1974 : Jean-Michel RICHARD
Christian MORALES
1975 : Frédéric CAZALIS
1977 : Alain TRINCART
1979 : Raphaël JURADO
1982 : Jean-Louis COGO
1983 : Philippe DE LUCA
Alain GUY
Alain RAYNALD
Michel SERENA
Daniel MOULERE
Eric FAIZAS
1984 : Alain COURALET
1985 : Fabrice PERTOLDI
1988 : Thierry TRINCART
1991 : Denis COLDEBŒUF



David ZINESSI
Patrick SAUQUES
Didier FILLOL
Pierre TERRADO
Thierry RODRIGUES
Eric PRETE
1992 : Bernard FERRE
1993 : Carmen RIVERA
1995 : Claude JURADO
Patrick BREBION
Ludovic SUBILS

Médecins successifs :
Docteur Louis BAQUE
Docteur
Gérald BELMONTE
Docteur
Fabien ANXOLABEHÈRE
Docteur
Pierre DE MONTBRUN

Maires successifs :
M. Gabriel BAQUE
M. LALUBIN
M. Armand LANDOYER
M. Louis BAQUE
M. Gilbert CABARE
M. Marcel DESCOMPS
M. J.-Romain ARGACHA

Les Chefs de Corps successifs :
1936 : Lieutenant
Clair LAMARQUE
1957 : Lieutenant
Manuel GOURGUES
1970 : Lieutenant
Gilbert CAZALIS



Colonne feu.

3 Initiés aux Feux de Forêt
2 Certifiés aux Feux de Forêt

Matériel d'hier :
CCF Dodge
CCF GMC
VSAB Citroën HY
VSR (ancien VSAB Citroën HY)
VSAB C35 Citroën
VLRTT Land Rover
CCFL GBK Berliet

Matériel d'aujourd'hui :
1975 : BR 420
1984 : CCF Renault RVI
1984 : d'Artagnan
1990 : CCF Renault RVI Forêt
1991 : VLRTT Lada
1992 : VSAB Renault Master
1992 : VSR Renault Master

Les risques principaux du secteur :

- la forêt landaise située à 1 km
- la Garonne et la Baise aux portes de la ville en période d'inondations
- le Canal et le tourisme s'y rapportant
- l'Autoroute A62 et l'échangeur situé à 500 m du CS
- l'axe Casteljaloux/Mont-de-Marsan par la D8
- l'axe Tonneins/Nérac par le CD108 et le CD300

Les bâtiments industriels principaux :

- Scierie des Ets Lamarque, dans le village
- Scierie des Ets Granges, à côté du bassin du canal



Effectif qualifié :

20 BNS
16 CFAPSE
14 CFAPSR
9 Permis Poids Lourd
4 Permis Bateau
3 Conducteurs Hors Chemin
2 Initiés aux Risques Chimiques

**Silo à grains - intervention.**

- Scierie des Ets Lhôpital, à côté de l'échangeur A62
- Les Jardins d'Aquitaine (stocks d'écorce de pins pour le terreau)
- Coopérative agricole (silos à grain)

Les principaux ERP :

- Le groupe scolaire de Damazan
- L'Institut Médico-Pédagogique du Cazala à Damazan
- La colonie de vacances des PTT à Puch-d'Agenais
- Le Centre d'Aide par le Travail de Saint-Léon



- La maison de repos "La Paloumère" à Caubeyres
- La maison de retraite de Damazan

Evolution du nombre d'interventions :

1986	175
1987	170
1988	180
1989	185
1990	175
1991	206
1992	202
1993	340
1994	251
1995	366

Nombre d'interventions par commune en 1995 :

Damazan	106
Buzet	36
Puch	41
Saint-Léger	18
Saint-Léon	16
Saint-Pierre	14
Monheurt	21
Razimet	13
Caubeyres	13
Ambrus	6
Thouars	6
Autoroute	45
Sorties hors secteurs	7

Bilan des interventions en 1995 :

Incendies des bâtiments	13
Feux de véhicules	10
Feux de forêts ou maquis	12
Feux de cheminée	5
Feux divers	9
Accidents de la route	73
Autres accidents	1
Secours à personnes	104
Sorties pour animaux	49
Maneuvres	22
Fausses alertes	8
Sorties sans intervention	10
Sorties diverses	50
Total	366

Echos du Centre de Secours de Cocumont

Parcours sportif 95 :

Sapeurs : DESBLES, PAGOTTO, B. DARQUE

Nomination en grade au 1^{er} janvier 1996 :

Caporal-Chef Patrick LAGAÜZERE
Caporal-Chef Thierry PAVAGEAU
1^{re} Classe Bernard DELOUBES
1^{re} Classe Joël DUFFAU

**Congrès départemental 1995 à Castelmoron :**

Remise de la médaille vermeil de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers au Lieutenant Alain DARQUE, commandant le Corps des Sapeurs-Pompiers de Cocumont pour services rendus à la cause des Sapeurs-Pompiers. Médaille remise par le Colonel DUFUST.

Carnet rose :

Marie CASELATTO
Luc COMBLON
Pauline LAGAÜZERE
Quentin PAGOTTO

Nouvelles recrues 96 :

Yann SEMAIL
Bruno GENESTE

Médaille d'Argent de Sapeurs-Pompiers pour 20 ans de service :

Didier LARUE



Dimanche 5 mai 96 : Remise du nouveau drapeau par le Lieutenant Alain DARQUE, Chef de Corps du CS Cocumont, en présence de M. Joseph LORENZON, Maire de Cocumont ! Le drapeau est remis au Caporal Constantin ASSIS qui en est le porte-drapeau.

Equipe de garde au drapeau : Benoît DARQUE, Caporal ASSIS (porte-drapeau), Yann SEMAIL.





Le Caporal LAGAÜZERE, les Sapeurs DESBLES et B. DARQUE ont participé au relais de la flamme des donneurs de sang qui a traversé la France avec une halte à Cocumont.



Tournoi de foot en août 1995 :
L'équipe départementale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne a participé à ce tournoi et l'a brillamment remporté. Équipe Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne.



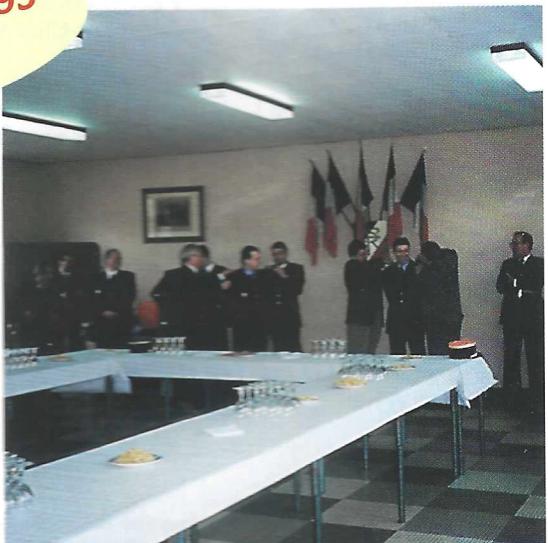
Remise du trophée à la caserne de Cocumont au Capitaine THEMISTA, Président du sport à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne.

Photo calendrier 96 :
Ensemble du Corps et du matériel du CS de Cocumont, avec le nouveau Maire, M. Joseph LORENZON.



Départ à la retraite du Caporal-Chef Jean BARBERIN.
Remise de cadeaux.

SAINTE-BARBE 1995
28 janvier 1996



A la Mairie, remise des galons de Caporal-Chef au Caporal LAGAÜZERE et au Caporal PAVAGEAU.



Remise des diplômes et galons en présence de M. le Sous-Préfet de Marmande, du Capitaine de Gendarmerie, Commandant DUCHENE, du Conseiller Général et du Maire de Cucumont.

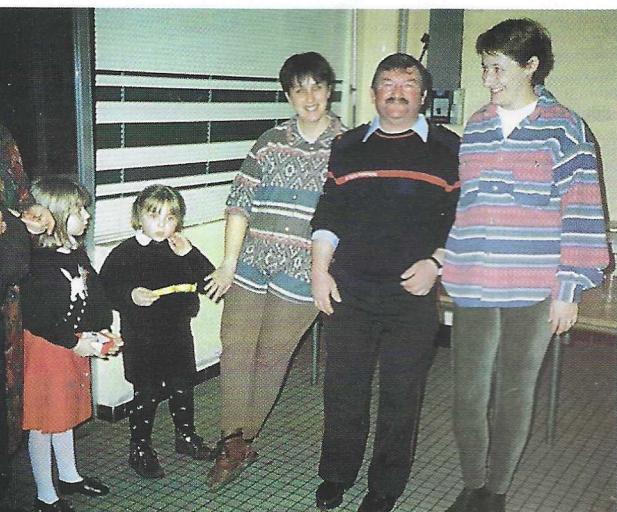
M. Roger BOYANCE fut nommé Caporal d'Honneur au Corps des Sapeurs-Pompiers de Cucumont lors de la Sainte-Barbe du 28 janvier 1996.



Dernière Sainte-barbe de M. Roger BOYANCE en tant que Maire de la commune de Cucumont.

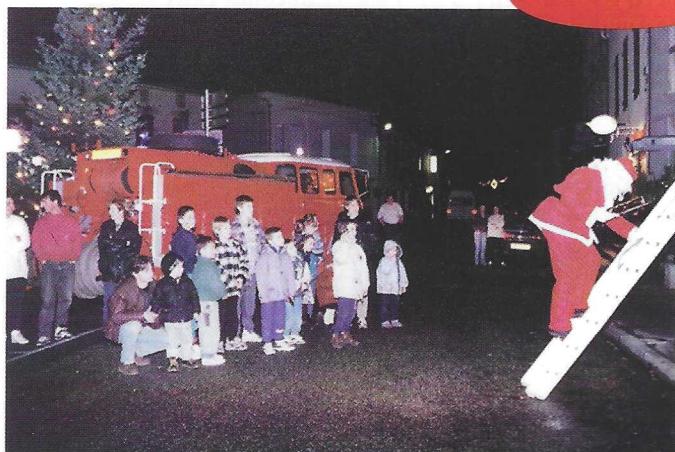


Connaissez-vous Robert LAPRIE, retraité au CS Cucumont ?
C'est un grand chanteur, il anime toutes les Sainte-Barbe de Cucumont. Le 28 janvier 1996 au petit matin, Robert a participé à une chasse à cour dans la forêt de «Camp-pet». Il nous en fait la démonstration devant le Lieutenant CAZALIS, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne, qui imite le brame du cerf.



**Le garde du corps des futures mamans, qui c'est ?...
C'est Bimbo !!**

Noël 1995



Arrivée du Père-Noël sur la place du village à l'aide de l'échelle.



Photo de famille après la distribution des jouets.

Le Centre de Secours Principal d'Agen à travers les âges



Historique des Sapeurs-Pompiers de 1830 à ce jour

Photo couverture calendrier 1996 des Sapeurs-Pompiers d'Agen

De gauche à droite, rétrospective des uniformes en service dans le département de l'Ain de 1830 à 1994 :

- 1 - Sapeur - petite tenue 1830
- 2 - Sapeur - tenue de feu 1852
- 3 - Sapeur - porte-hache 1860
- 4 - Sergent - tenue de feu 1855

- 5 - Caporal - petite tenue 1870
- 6 - Lieutenant - grande tenue 1887
- 7 - Sergent - tenue d'exercice 1887
- 8 - Sous-Lieutenant - grande tenue 1895
- 9 - Clairon - tenue de sortie 1920
- 10 - Sapeur - tenue de feu 1935
- 11 - Caporal - tenue de sortie 1930
- 12 - Lieutenant - tenue de feu 1955
- 13 - Sergent-Chef tenue de sortie 1960
- 14 - Sapeur - tenue de feu 1980
- 15 - Lieutenant - tenue de sortie 1994
- 16 - Sapeur - tenue de feu 1994

Photo extraite de l'album Histoire des Soldats du Feu dans l'Ain de Patrick DALMAZ - Editions de la Taillanderie - décembre 1994 - Photographie Gérald GAMBIER.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Bruch a 117 ans

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Bruch a été créé le 22 mars 1879.

Peu de documents de l'époque nous permettent d'en faire l'historique ; il faut arriver jusqu'en 1930 pour connaître le premier état nominatif. Le Corps se composait alors : d'un Sergent, d'un Caporal et de dix Sapeurs. Nous devons à cette occasion saluer leur mémoire et les remercier d'avoir œuvrer pour le bien de notre commune.

Le matériel qui était à leur disposition se limitait à une pompe à bras, toujours en notre possession et à quelques seaux en toile, permettant de faire la chaîne. Ce Corps s'appelait à l'époque : Sapeurs-Pompiers Communaux.

Nous devons attendre les années 50 à 55 pour le

voir évoluer et se moderniser.

Sous le commandement d'un Sous-Lieutenant et d'un Sergent, les anciens Sapeurs au nombre de 4 se voyaient épaulés par l'arrivée d'une nouvelle génération de jeunes soit au total 14, qui se lançaient dans le grand bain.

Trouvant que d'éteindre le feu avec une pompe à bras était difficile, la Municipalité fit un effort et se dotait d'une moto-pompe remorquable de 30 m³/heure, moto-pompe tractée par les véhicules personnels des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

L'année 1955 fut une année charnière pour le Corps, car son intégration au Service Départemental posait des problèmes de budget.

Puis, ce fut l'acquisition de deux bateaux en fer et d'un moteur de 7,5 CV (à l'heure actuelle, le moteur est toujours le même) ce qui permettait aux Sapeurs-Pompiers de faire face aux inondations de l'Auvignon.

Pendant de nombreuses années, avec un nouveau Chef de Corps, les Sapeurs évoluent en participant à des actions parfois difficiles, tels des incendies ou des inondations.

Nous arrivons à 1986, année difficile pour le Corps, car des décisions importantes sont prises et une nouvelle structure s'impose.

Au cours des années, les anciens prennent leur retraite et les jeunes de Bruch, s'engagent volontairement pour 5 ans.

Nous retrouvons cette équipe qui se compose actuellement de :

Adjudant-Chef:
Joseph TOFFOLI (Chef de Corps)

Caporal-Chef:

Francis POUGES

Sapeurs :

Paul DUSSEAU
Christian DESCUDÉ

André BOUSQUET

Jacques BAX

Bruno TESTA

Alain SEUBE

Noël GONTERO

Etienne GASSON

Bernard LABAN

Serge DOSTES

et de trois nouveaux derniers

Pascal CERINI

Jean-Michel GASSON

Guy AYMERIAL

Le Centre de Première Intervention de Bruch est intégré au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Lot-et-Garonne et possède :

14 Sapeurs-Pompiers titulaires du BNS (BNPS)
9 Sapeurs-Pompiers titulaires du Brevet de Réanimation (CFAPSE)
et 6 du Brevet de Secouriste Routier (CFAPSR).

A la vue des efforts consentis par ces Sapeurs-Pompiers Volontaires, le Service Départemental dote le CPI des matériels suivants :
- un fourgon J7 Véhicule Tout Usage

- un camion porteur d'eau d'une capacité de 3 500 litres
- un appareil de réanimation avec oxygène
- un matelas coquille.

La Municipalité participera à la modernisation du Corps par l'achat d'un bateau en plastic dur, permettant d'apporter les premiers secours (premiers secours parfois importants), par l'achat de vêtements indispensables tels que vestes en cuir, bottes, pantalons de feu, casques.

Une caisse à pharmacie et de nombreux matériels de sauvetage complètent cette panoplie et nous permettent d'effectuer les premiers secours dans des délais minimum.

Il faut rappeler que tous les Sapeurs-Pompiers de Bruch sont Volontaires et laissent les sommes allouées (soit environ 37 à 47 F de l'heure) à la disposition de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, afin d'acheter du petit matériel et équipements divers.

Un système radio a été mis en place par nos soins afin de communiquer entre nous lors des sorties.

A l'avenir une sirène réglera le problème d'appel ; le Centre de Première Intervention de Bruch est rattaché au Centre de Secours de Port-Sainte-Marie et par la même à celui du Centre de Secours Principal d'Agen.

Je termine et espère par le biais de ce petit commentaire, vous avoir informé sur nos activités, et vous confirme à l'occasion de cette inauguration que le Centre de Première Intervention de Bruch a toujours pour devise : Courage et dévouement.

J'ajouterais à cette devise cordialité et solidarité.

Je vous remercie à tous de votre attention.

Une sirène pour les urgences

Tout dernièrement, grâce à l'aide de la municipalité, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Bruch s'est doté d'une sirène. Cette dernière ne se déclenchera que pour des interventions urgentes (accidents graves, incendies, crues, etc). Néanmoins, afin de tester son bon fonctionnement, un déclenchement sera pratiqué tous les premiers dimanches de chaque mois à midi.

(Extrait de "Sud-Ouest")

Maires de Bruch :

1930 Guillaume DUPOUY

Juin 1939

Jean-Joseph BAX

1944

Pierre GOUX (3 mois)

1944 Jean DUCASSE

Novembre 1947

Jean-Baptiste LABENNE

1953

Etienne MOURGUES

1963

Didier LAMARQUE

1984 Jules BOUTANNE

1989 Gérard RAMI

Une caserne toute neuve

Les travaux auront duré six ans, mais la commune de Bruch dispose désormais d'une caserne de Pompiers digne de ce nom. Composée d'un garage et de deux grandes pièces,

elle abrite deux véhicules et un bateau.

Les quinze Sapeurs-Pompiers, commandés par l'Adjudant-Chef Joseph TOFFOLI, ont abandonné leurs vacances pour l'achat de matériaux. Aux artisans du pays sont venus s'ajouter les bras de nombreux bénévoles.

La caserne a été inaugurée récemment, en présence de MM. Gérard RAMI, Maire de Bruch ; André TOURON, Président de la Commission Départementale des Sapeurs-Pompiers ; le Commandant FERNANDEZ, de la compagnie d'Agen, et M. BOYER, Conseiller Général.

(Extrait de "La Dépêche")

Laplume, capitale du Bruilhois

Corps créé en 1865 avec comme premier Chef de Corps DUTOUYA et 17 Sapeurs avec un Sergent-Fourrier et un Tambour.

En 1866 achat par la commune d'une pompe à bras avec ses accessoires, seaux en toile, toujours en notre possession et en très

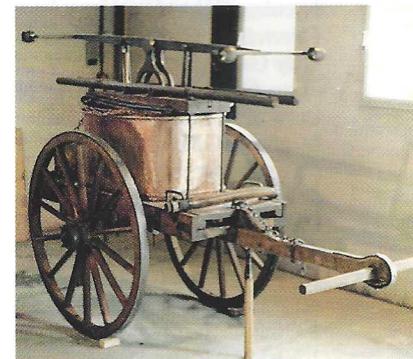
bon état, visible dans notre caserne.

En 1930 achat de 18 casques.

Septembre 1953 violent feu de ferme, combattu avec la pompe à bras seul moyen de l'époque en attendant le CS de Layrac équipé d'un PS Dodge. Le

conseil municipal voyant la nécessité, décide d'acheter du matériel d'où l'achat de la MPR 30 m³ en 1955.

En 1962 flottement et laisser aller, le Corps est à la dérive, trois personnes de la commune sont désignées par le Préfet, la réorganisation a lieu et repart en août 1965.



La pompe à bras.

En 1966 achat de bottes de cuir, casques et tenues de feu.

En 1967 tenues de sorties avec l'arrivée du Chef de Corps actuel : Lieutenant VILLEMUR.

En 1968 arrivée du CTU Dodge.

En 1972 création du local actuel avec l'arrivée du PS Dodge 4X4 de Layrac.

En 1980 dotation d'un CCF GMC

En 1987 agrandissement du local par une salle





Le casernement et le matériel.

de réunion construite par les Sapeurs-Pompiers, matériaux fournis par la municipalité.

En 1988 achat d'une VL remplacée en 1995.

En 1992 le CTU Peugeot J7.

En 1993 arrivée du VSAB Peugeot J7.

En 1994 agrandissement de la caserne par deux travées.

En 1996 arrivée d'un PS.

L'effectif du Corps a toujours été régulier. A sa création 18 hommes,

aujourd'hui 19, 1 Lieutenant, Chef de Corps, 1 Capitaine-Médecin, 1 Capitaine-Pharmacien.

Maires :

**1865 DE LADEVÈZE
1867 LAVAUX
CAMILAS**

DIEUZAIDE
1884-1904 BUSQUET
1904-1921 TROCHON
1921 LACOSTE-BARTHELEMY
1937 Pierre PANCHADE
1945 Jean FLAGES
1952 Valmon BENECH
1977 Roland CLAVERIE
1989 Bernard VILLES

Chefs de corps :

1865 DUTOUYA
1886 Sous-Lieutenant Jean COULANGES
1900-1928 Lieutenant Jules CAPDEVILLE
1928-1952 Lieutenant Daniel COULANGES
1952-1961 Lieutenant Raoul BRUNNET
1962-1967 Lieutenant Max BERGON
1967-1996 Lieutenant Serge VILLEMUR

Centre de Première Intervention de Mas d'Agenais

Notre organigramme

Chef de Corps :
Sergent Alain RICHARD

Adjoint

au Chef de Corps :

Sergent-Chef
Alain ESPAGNE

Caporal-Chef :

Francis BLEUZEN

Caporaux :

Didier ZANETTE,
Jacques MANSENCAL,
Nicolas CHAMPON

Première Classe :

Guy CAZAUBIEL,
Jean-Claude BIELLMANN
Sapeurs : Alain MILLOT,
Michel COMBES,
Jean-Pierre PICCININ,
Jean-Claude NAIBO,
Gilles MININ,
Jean-Claude ESPAGNE

Nos moyens matériels :

1 CCF GMC 3 500 l
1 VLRTT Land Rover
1 BR 500
1 BR 420
1 MPR 60 m³/h

Interventions

95 interventions pour cette année.



Notre Centre de Secours Principal :

Tonneins

CFAPSR
Alain RICHARD

présence du Lieutenant-Colonel DUFUST.

Sports

Le samedi 24 février, nous avons accueilli les 205 participants du cross départemental. Ce fut un succès pour nous. Je voudrais remercier le Lieutenant MOULUCOU et son équipe d'avoir choisi Le Mas-d'Agenais ainsi que la

Victoire de notre ami

Alain ESPAGNE, en catégorie Vétéran II.

Cinquième par équipe.

L'équipe : Alain ESPAGNE, Michel COMBES, Alain MILLOT, Jean-Claude ESPAGNE, Francis BLEUZEN.

De nouveaux locaux pour le Centre de Secours de Lavardac

Effectif du Corps au 1^{er} janvier 1996 :

Officiers :
1 Lieutenant, Chef de Corps

1 Médecin-Capitaine

Sous-Officiers : 3

Caporaux,
Caporaux-Chefs 7

Sapeurs 7

Stagiaires 2

Casernement

Nous y sommes !!

Le matériel et le personnel du Corps de Lavardac occupent depuis peu les nouveaux locaux qui leur sont affectés.

Aménagés dans les anciens bâtiments de la Coopérative Agrilot, achetés par la municipalité, nos

valeureux soldats du feu ont maintenant des locaux qui leur permettent de se loger et de remiser correctement leur matériel. En effet, une partie du bâtiment a été aménagé en garage, en bureaux administratifs et station radio.

De ce fait tout le matériel est logé dans un même

lieu ce qui évite d'avoir à courir ça et là pour mettre le matériel en manœuvre. Quel changement !!

Bien que partiellement terminée, nos Sapeurs-Pompiers ont eu à cœur de rentrer dans ces nouveaux locaux.

Il ne reste plus maintenant qu'à finir de l'aména-

ger, mais c'est promis tout le monde va mettre la main à la pâte. On dit même que «Quinquin» en aurait repris pour un an de plus !

Véhicule neuf

Notre Centre vient d'être doté depuis quelques jours d'un Fourgon Pompe Tonne Rural pratiquement neuf, il s'agit d'un modèle RVI 4X4 ayant effectué la période de rodage à la DFCI de Houeilles, ce véhicule remplace notre vieux Berliet qui n'avait pas beaucoup de kilomètres au compteur mais qui, comme tout véhicule d'incendie, avait un nombre d'heures de pompe très important. Voilà un matériel qui va nous permettre d'intervenir plus sereinement sur nos sinistres ; merci au SDIS 47 pour cette attribution vraiment nécessaire.

Nouveaux Pompiers

Depuis le mois d'août, deux nouveaux se sont joints à nous, on devrait dire plutôt une nouvelle et un nouveau, car c'est vrai le Corps de Lavardac compte parmi son personnel une «pompierre». Qui a dit qu'à Lavardac les Sapeurs-Pompiers étaient misogynes ? Il est vrai que cette recrue à de qui tenir puisque c'est la fille du Vétéran André. Espérant qu'elle aussi, la tête dans le guidon elle passera le Pont de Bordes, dès que la sirène aura fait retentir son mugissement.

Notre autre camarade n'est ni plus ni moins que le fontainier de la ville, aussi en matière d'eau il s'y connaît. Nous accueillons avec joie ces deux nouveaux.

Interventions 1995

Le Corps de Lavardac a effectué au cours de l'année 1995 108 sorties qui se décomposent de la façon suivante :

Incendies	47
Accidents de la circulation	2
Sorties de prévention d'accidents	26
Sorties diverses	12
Pollutions, inondations diverses	21

A ces sorties, il faut ajouter les manœuvres mensuelles du Corps ainsi que celles supervisées par la DFCI dans le cadre de la défense des forêts, notre Corps faisant partie des colonnes mobiles feux de forêts.

Départ

Le Sapeur stagiaire David DEVERNOIS, ayant le mal du pays nous a quit-

tés pour revenir dans sa région natale, mais rassurons-nous, il ne quitte pas notre grande famille, il entre au Corps de Mouy dans l'Oise.

Formation

Nombreux sont les Sapeurs du Corps qui cette année se sont formés. Félicitons-les avant de les nommer dans leurs nouveaux rôles :

TGO

Philippe BOZECK - Edith QUINTOIS

TG1

Joël GERVAIS

AFPS

E. QUINTOIS - C. MAU - P. BOZECK

CFAPSR

A. GILLOT - M. PAMPLIEGA - J.-P. QUINTOIS

Rédacteurs

Edith QUINTOIS
J.-P. SALVAT

Toute la vérité sur le Centre de Première Intervention de Moncrabeau

Le 21 décembre 1952, sous la présidence de M. André CORNE, Maire, le conseil municipal demande l'autorisation de créer un Corps de Sapeurs-Pompiers communal dont l'effectif est de 16 hommes : Officiers compris afin de prendre toutes les dispositions utiles pour protéger les habitants de la commune contre les dangers d'incendie.

Le 12 février 1953, MM. Roland BORDERE et Roland GOUDIN, tous deux Conseillers Municipaux sont nommés pour faire partie de la commission chargés de recevoir les demandes d'admission dans le Corps de Sapeurs-Pompiers.

Le 16 mars 1953, la commission, présente la liste contenant 15 engagements. Ainsi fût créé le Corps de Sapeurs-Pompiers communal. Après un stage à Toulouse, M. André MAZERES, charpentier, devient Chef de Corps, et a pour effectif : 14 hommes ; matériel : 1 motopompe.

En 1966, le Chef de Corps André MAZERES et M. Guy FAGET, partent pour Paris. Là ils obtiennent un CCI Citroën, toujours au Centre.

En 1967, sous M. André VERGNES, Maire, le Corps reçoit un Dodge, puis un BR 500, celui-ci afin d'intervenir pour les inondations, noyades, sauvetage de bovins sur la Baïse.

En 1983, le Lieutenant André MAZERES, après 30 ans de service, prend sa retraite. La même année le Sergent Michel SABBADIN, devient Chef de Corps, avec un effectif de 14 hommes et pour matériel : une moto-pompe, 1 CCI Citroën, 1 Dodge, 1 BR 500.

En 1986, le Centre de Secours reçoit un GMC de l'armée. En plusieurs weekend, Michel SABBADIN et ses hommes donnent naissance à un CCF.

En 1987, des mains de M. Christian LUSSAGNET, Maire, le Centre de Secours reçoit un VL 304 Peugeot.

Effectif

Actuellement en 1996, après 43 ans, le Corps de Sapeurs-Pompiers est composé : Capitaine-Médecin : Jean-Paul SAMACOITS Chef de Corps : Adjudant-Chef Michel SABBADIN Adjoint : Sergent-Chef Jean-Marie CAPOT

Sergent-Chef Bernard FAGET

10 Sapeurs-Pompiers :

- Alain LAMARQUE
- Jean-Claude GELAS
- Guylaine BAHCERE
- Patrick FAGET
- Johan FAGET
- Thierry BRAMBATTI
- Bernard LAUNET
- Jean-Jacques BOISON
- Bernard BOUCHARD
- Raymond PIAI

Matériel

Une moto-pompe 30 m³

Un CCI Citroën

Un CCF GMC

Un VL 304 Peugeot

Un BR 500 (moteur 18 cv)

Nous protégeons les 5 000 ha de la commune contre incendies, inondations, pollutions, destructions de nids de guêpes, frelons etc., intervenons en renfort aux feux de forêt.

CPI Moncrabeau Capitale des Menteurs

Naissances 1996

- Théo, fils du Sapeur Bernard BOUCHARD, charpentier à Moncrabeau, et de Valérie
- Camille, fille du Sapeur Jean-Jacques BOISON, ouvrier maçon, et de Marie-France.

Tous nos vœux aux enfants, et félicitations aux parents.

Menterie

Le foie gras de Moncrabeau (Pierre GARDERE)

Je sais que vous êtes habitués, à Moncrabeau, à ce que les gens viennent vous raconter des menteries.

Aussi, pour changer, je viens, moi, vous dire toute la vérité, rien que la vérité !

Mais, allez-vous dire, la vérité sur quoi ?

Et bien, je vais vous entretenir d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur, puisque je suis agriculteur. Je veux parler de la production artisanale du foie gras et du magret.

Étant moi-même producteur, je cherchais depuis longtemps comment améliorer le rendement de nos oies grasses. Après de longues recherches à l'Institut agronomique de Poudenas, lequel fut créé, vous le savez tous, en 1329, par le Seigneur Jean de Magret, comte du Gavoir, j'ai enfin découvert le secret qui m'a permis de transformer la génétique animale.

Ainsi donc, j'ai réussi l'accouplement parfait des canards sauvages avec les autruches. Inutile de vous dire l'importance de la découverte. Sur le plan gastronomique, les foies d'autruches auront le

même goût que nos foies gras gascons, une moyenne de dix-huit kilogrammes et les magrets avoisineront les cinq kilogrammes. Imaginez-vous les bénéfices réalisables, d'autant que les autruches seront parées des chatoyantes couleurs des canards sauvages. J'ai, du reste, trouvé un créneau commercial pour cela et des contrats ont été signés pour fournir en plumes le Casino de Paris, Le Moulin Rouge, Les Folies Bergères,

les Blues Bell Girls ainsi que tous les casinos de Las Vegas.

Mais le plus dur restait l'accouplement de nos deux volailles, il fallait trouver un moyen infaillible. Aussi ne pourront servir que les canards sauvages en provenance des Landes. Ce sont, en effet, les seuls à pouvoir se déplacer, à terre avec des échasses d'autant plus que l'accouplement s'effectue après une folle course dite

course nuptiale, et ce n'est qu'au moment où l'autruche enfouit sa tête sous terre, par simple pudeur du reste, que se réalise ce miracle de la nature.

J'allais oublier de vous dire que les canards seront expédiés par chemin de fer vers nos fermes ; quant aux autruches, elles seront acheminées depuis l'Afrique par la Baïse jusqu'au port de Moncrabeau.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le fruit de ma découverte que je mets à l'entière disposition des agriculteurs Moncrabelais. Désormais, Moncrabeau sera non seulement connu pour son Académie des Menteurs, mais aussi pour cette merveilleuse découverte scientifique et le monde entier dira :

Le foie gras de Moncrabeau,

C'est le seul foie qu'il nous faut.

Carnet blanc

**Le 9 septembre 1995
à Agen-Boë, mariage de Franck
DREGE, Sapeur-Pompier Professionnel à la CUB de
Bordeaux, fils du Capitaine DREGE de la DDSIS avec
Laurence BENCE, fille de l'Adjudant Volontaire BENCE du CSP du District de l'Agglomération Agenaise.**



DES ISOLANTS NATURELS

à base de Fibres de Bois des Pins des Landes

ETABLISSEMENT
DE CASTELJALOUX
route de Cocumomt - BP 25
47700 CASTELJALOUX
Tél. 05 53 93 04 78



ISOROY
LE SENS DU BOIS

Centre Hospitalier Saint-Cyr



Qualité / Sécurité

2, Bd Saint-Cyr - VILLENEUVE-SUR-LOT

Tél. : 05 53 40 53 40

Accueil urgences 24 h / 24

Tél. : 05 05 40 53 80

SMUR : 05 53 01 80 80

Finale départementale PSSP et épreuves athlétiques

Agen - 4 mai 1996

MINIMES MASCULINS

Corde

2 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Jérémie CLERJEAU - Duras
2 Julien CONILH - Tonneins

Hauteur

3 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 ... Jimmy CONSTANTIN - Tonneins
2 Frédéric DUFOUR - Tonneins
3 Jérôme DAL BELLO - Duras

Poids

4 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Thomas CLERC - Duras
2 Cédric VINCENT - Duras
3 François MEULET - Tonneins
4 Christophe COPPE - Tonneins

Vitesse

5 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Julien LEROY - Duras
2 Fabien DULIN - Tonneins
3 Sébastien MIRAMBET
..... Tonneins
4 Anouard LAMILIH - Duras
5 Romain VERGNE - Duras

1/2 fond - 500 m

3 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Julien RENAUD - Tonneins
2 Lionel CONSTANTIN - Duras
3 Aurélien DEVAUD - Tonneins

CADETS

Corde

3 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Gérard BERGAMO - Duras
2 Eric SACASES - Agen
3 Mathieu CAMBROT - Tonneins

Hauteur

3 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Christophe MARTINHO - Fumel
2 Dimitri NETTO - Clairac
3 Yoan DORNIAS - Tonneins

Poids

2 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Christophe VAN N'GUYEN
..... Fumel
2 Sébastien BAZZOLI - Villeréal

Vitesse

2 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Mathieu MOTTELET - Duras
2 Nicolas LESPORTES - Tonneins

1/2 fond

1 CONCURRENT CLASSÉ

- 1 Pascal MARQUES - Tonneins

JUNIORS

Hauteur

1 CONCURRENT CLASSÉ

- 1 Arnaud PHILIPPE - DFCI

Poids

1 CONCURRENT CLASSÉ

- 1 Frédéric CHINSI - Tonneins

Vitesse

1 CONCURRENT CLASSÉ

- 1 .. Fabrice AMAUDRUZ - Villeneuve

1/2 fonds

2 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Stéphane RAZEAU - Agen
2 Christophe DUBOS - Fumel

SENIORS

Corde

2 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Dominique REGUILLON
..... Houeilles
2 Patrick AUDOIN - Duras

Hauteur

2 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Cédric PELERIN - DFCI
2 Dominique LEROY - Duras

Poids

6 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Eric PLANA - DFCI
2 . Jean-Paul TWORKOWSKI - Duras
3 Robert SEGAT - DFCI
4 Philippe FILLOL - DFCI
5 Marc GENESTE - Cокумент

Vitesse

5 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Ludovic LARRUE - DFCI
2 Jean-Paul LOPES - DFCI
3 Olivier LIARD - Tonneins
4 Jean-Luc GUIGNARD - Duras
5 Benoît OLIVIAN - Fumel

1/2 Fonds - 1000 m

10 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Laurent NEGRO - Villeréal
2 ... Patrice MARQUIS - Monflanquin
3 Patrick LASSOUJADE - DFCI
4 Rachid MEDJECKOUEAH
..... Casseneuil
5 René MONDOT - Agen

PARCOURS SPORTIF

Minimes masculins

16 CONCURRENTS CLASSÉS

- MEILLEURE PERFORMANCE : 1'40"40**
1 Julien LEROY - Duras
2 Lionel CONSTANTIN - Duras

- 3 Jérémie CLERJEAN - Duras

- 4 Fabien DULIN - Tonneins

- 5 Thomas CLERC - Duras

Cadets masculins

13 CONCURRENTS CLASSÉS

MEILLEURE PERFORMANCE : 1'28"57

- 1 Christophe MARTINHO - Fumel
2 Gérard BERGAMO - Duras
3 Sébastien BAZZOLI - Villeréal
4 Mathieu HOTTELET - Duras
5 Eric SACASES - Agen

Juniors masculins

7 CONCURRENTS CLASSÉS

MEILLEURE PERFORMANCE : 1'46"72

- 1 Stéphane RAZAU - Agen
2 Cédric ALGISI - Sainte-Livrade
3 Laurent LUSTENBERGER
..... Miramont
4 Christophe DUBOS - Fumel
5 Benoit DARQUE - Cокумент

Juniors féminines

1 CONCURRENTE CLASSÉE

MEILLEURE PERFORMANCE : 2'48"75

- 1 Magalie DUFFILHO - Tonneins

Seniors masculins

33 CONCURRENTS CLASSÉS

MEILLEURE PERFORMANCE : 1'41"18

- 1 Patrice MARQUIS
..... Monflanquin
2 Jérôme MARTY - Villeréal
3 Bruno PASCUTTINI - DFCI
4 Eric HUMAUD - Villeréal
5 Philippe FILLOL - DFCI

CHALLENGE DE LA QUALITÉ

BENJAMINS - MINIMES - CADETS

- Duras 29 points
Tonneins 24 points
Fumel non classé

SENIORS

- 1 Villeréal
2 DFCI
3 Monflanquin
4 Villeneuve
5 Sainte-Livrade
6 Duras
Non classé Tonneins
..... Fumel
..... Mezin
..... Castillonnes
..... Cocument
..... Agen
..... Casseneuil

GROUPEMENT

- 1 Groupement Sud-Ouest

Cross départemental

Le Mas-d'Agenais - 24 février 1996

Seniors Féminines

3 CONCURRENTES CLASSÉES

- 1 Georgette JEAN - Villeneuve
- 2 .. Barbara PARISE - Sainte-Livrade
- 3 Magali DUFFILHO - Tonneins

Vétérans I Féminines

1 CONCURRENTE CLASSÉE

- 1 Aline POZZOBON - Prayssas

Benjamins-Minimes Masculins

24 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 CONSTANTIN - Duras
- 2 Fabien DULIN - Tonneins
- 3 ... Jimmy CONSTANTIN - Tonneins
- 4 Aurélien DEVAUD - Tonneins
- 5 Julien RENAUD - Tonneins

Cadets Masculins

11 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Pascal MARQUES - Tonneins
- 2 Gérard BERGAMO - Duras
- 3 Gilles LABIGOU - Monclar

- 4 Dimitri NETTO - Clairac
- 5 Mathieu LAMBROT - Tonneins

Juniors Masculins

10 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Stéphane RAZAU - Agen
- 2 Cédric ALGISI - Sainte-Livrade
- 3 Marc GRUSKA - Villeneuve
- 4 Fabrice CARRET - Agen
- 5 Jérôme DALOMIS - Castelmoron

Seniors Masculins

95 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 ... Patrice MARQUIS - Monflanquin
- 2 Patrick LASSOUJADE - DFCI
- 3 Rachid MEDJECKOUAM Casseneuil
- 4 Laurent NEGRO - Villeréal
- 5 Philippe PAGNOUX - Agen

Vétérans I Masculins

28 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 René MONDOT - Agen

- 2 Claude PANA - DFCI

- 3 Michel JAVIERRE - Lamontjoie

- 4 René MALBEC - Villeneuve

- 5 François GARCIA - Marmande

Vétérans II Masculins

9 CONCURRENTS CLASSÉS

- 1 Alain ESPAGNE Le Mas-d'Agenais
- 2 Michel COMBES Le Mas-d'Agenais
- 3 Irénée HUMEAU - Lauzun
- 4 Alain RICHARD Le Mas-d'Agenais
- 5 Jean BOYER - Miramont

Equipes complètes

14 ÉQUIPES CLASSÉES

- 1 Agen - 24 points
- 2 DFCI - 44 points
- 3 Monflanquin - 46 points
- 4 Villeréal - 70 points
- 5 Le Mas - 75 points

Index des annonceurs

B

- Bauer Compresseurs 64
- Bernard Sécurité 44
- But 82

C

- Caisse d'Epargne 28
- Caves de Buzet 50
- Centre Hospitalier Départemental de La Candélie 12
- Centre Hospitalier Saint-Cyr .. 80
- Cise Aquitaine 30-44
- Combustibles Téodori 49
- Compagnie Générale des Eaux 31-54
- Conforama 50

D

- De Sangosse 59

E

- EDF Production - Transport Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Golfech 32

- EDF-GDF Services de Lot-et-Garonne 12

R

- Righini 82

S

- Saubeau 10
- Spillers Food 50-66

T

- Terres du Sud 12
- Teisseire 44
- Téodori 14

U

- UPSA 30

L

- Laboratoire UPSA 64
- Leclerc 3^e de couv.
- Les Cliniques d'Agen 2^e de couv. - 6
- Les Vignerons de Buzet 82

M

- Maison de retraite "Fleury" 50
- Metarex 14

N

- Nervol 44

P

- Parquets Marty 60

IMPRIMEUR :
ART RÉAL

Zone Industrielle
68500 GUEBWILLER
Tél. : 03 89 76 52 13
Fax : 03 89 74 28 48

AUX ANNONCEURS

*L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne
et l'Agence de Presse "Société Française de Diffusion"*



*tiennent vivement à remercier
les fidèles annonceurs qui figurent dans cette revue.*

*Organe de communication et d'information,
ce "Sapeur-Pompier de Lot-et-Garonne"
ne saurait être édité sans votre soutien.*

*Que le vent du succès gonfle les voiles de votre dynamisme,
tel est le vœu que nous formulons à votre égard.*

*Toutefois, nous vous mettons en garde contre certains démarcheurs
peu scrupuleux qui, abusant de l'image des Sapeurs-Pompiers,
servent avant tout leurs intérêts personnels, bassement matériels.
Merci de faire la différence en nous honorant de votre confiance.*

*Notre délégué, J-L. AYACHE,
est la seule personne habilitée par l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne
à recueillir vos insertions publicitaires au nom de la revue
"Le Sapeur-Pompier de Lot-et-Garonne".*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, AVANT SIGNATURE,

PRENEZ CONTACT AUPRES DU :

Capitaine Gilbert CAZALIS

**Président de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de Lot-et-Garonne
Centre de Secours - 47160 DAMAZAN**

Tél. : 05 53 88 73 18